

Le Pacte d'excellence, stop ou encore ? « Il n'y a plus le choix, le bateau est lancé »

Tous les partis sont favorables à l'instauration du tronc commun pluridisciplinaire jusqu'à la 3^e secondaire. PS et Engagés s'inscrivent en parfaite continuité avec la ligne du Pacte. Le MR veut évaluer « sans tabou » et corriger les réformes si besoin.

🔒 Article réservé aux abonnés



Parmi les changements attendus dans la grille horaire : le cours de langue moderne II dès la 2^e secondaire, du latin pour tous en 2^e et 3^e, de l'éducation artistique et culturelle jusqu'en 3^e et l'introduction d'un nouveau cours de formation manuelle, technique, technologique et numérique (FMTTN). - Pierre-Yves Thienpont.



Analyse - Journaliste au pôle Société

Par **[Charlotte Hutin \(/338340/dpi-authors/charlotte-hutin\)](#)**

Publié le 26/05/2024 à 17:28 | Temps de lecture: 2 min 🕒

Réforme des rythmes scolaires, des pôles territoriaux, poursuite des plans de pilotage, introduction de nouveaux référentiels, avancement du tronc commun jusqu'en 4^e primaire... Sous cette législature, le gouvernement PS-MR-Ecolo a mis en œuvre les réformes, souvent au pas de course, dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence. Le monde de l'enseignement

s'apprête à être complètement modifié, avec des équipes éducatives qui peinent parfois (ou souvent, c'est selon) à suivre le rythme. A quoi s'attendre pour la prochaine législature ? Le plus difficile est-il derrière nous ? « A ce stade, l'enseignement secondaire a été peu concerné par les réformes », concède Sébastien Schetgen, administrateur délégué du Cpeons (l'enseignement secondaire des communes et provinces). « Tout l'enjeu sera d'assurer la transition primaire-secondaire, mais surtout d'implémenter le tronc commun, les référentiels et la nouvelle grille horaire dans les écoles secondaires. Il y a un travail prédictif à faire sur les conséquences en termes d'emploi. »

Jusqu'en 3^e secondaire, tous les élèves auront exactement la même grille horaire. Plus question du latin pour les uns, et de l'informatique pour les autres. Ni même d'enseignement qualifiant en 3^e secondaire. « Dans une école comme la nôtre qui propose du général, du technique et du qualifiant, avec des élèves qui présentent une scolarité très différente, on va devoir demander à ces jeunes de rester dans une filière qui ne leur correspond peut-être pas jusqu'à 15 ans », pointe Valéry Wantiez, directeur adjoint de l'Athénée royal Dinant-Herbuchenne.

Pas de retour en arrière possible

Lancé en 2014, le Pacte d'excellence entend améliorer les résultats des élèves, renforcer la qualité de notre enseignement et réduire l'écart de performance entre les élèves issus de milieux socioéducatifs différents. A l'exception de Défi et du PTB, tous les partis se sont engagés dans cette petite entreprise. Malgré les réticences ici et là, jamais aucun parti – en ce compris dans l'opposition – ne s'y est fermement opposé. Il faut dire que les constats sont posés depuis longtemps. Notre système éducatif, busé à chaque enquête Pisa, est l'un des plus inégalitaires des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Toutes et tous l'accordent : il fallait revoir le système éducatif en profondeur. « Que l'on soit pour ou contre le Pacte n'est pas la question. Il n'y a plus le choix, le bateau est lancé », souligne Marc Romainville, professeur à l'UNamur et président de la Commission des référentiels et des programmes du tronc commun. « La seule chose que l'on peut imaginer, c'est de modifier certaines choses, notamment les plans de pilotage et la charge administrative. »

Concrètement, quels sont les changements attendus dans l'enseignement secondaire ? Le tronc commun doit s'implémenter en 1^e secondaire en août 2026, et progresser à chaque rentrée pour atteindre la 3^e secondaire en août 2028. Demain, donc. Parmi les changements attendus dans la grille horaire : le cours de langue moderne II dès la 2^e secondaire, du latin pour tous en 2^e et 3^e, de l'éducation artistique et culturelle jusqu'en 3^e et l'introduction d'un nouveau cours de formation manuelle, technique, technologique et numérique (FMTTN). Les activités complémentaires, telles que des heures de sciences supplémentaires, vont disparaître. « Il n'y aura pas forcément de perte d'emploi, mais parfois des mouvements d'enseignants », indique Sébastien Schetgen. « Pour le cours de FMTTN, il va falloir trouver des enseignants compétents. Or, le nouveau master attire très peu d'étudiants. » Autres changements : l'utilisation du DaccE (un dossier qui accompagne l'élève tout au long de sa scolarité), la limitation du redoublement, « ce qui va demander un changement de mentalité », et la disparition du premier degré différencié destiné à accompagner les élèves n'ayant pas obtenu leur CEB.

Qu'advient-il des épreuves externes certificatives (CEB et CE1D) ? A priori la réussite de ces épreuves deviendrait facultative. Le Pacte prévoit en revanche la mise en place d'une évaluation commune en 3^e secondaire. Et pour les élèves qui n'obtiendraient pas ce certificat du tronc commun ? Rien n'est décidé à ce stade. Vers quelle filière pourront-ils se diriger par la suite ? Faut-il prévoir une année supplémentaire pour permettre de remédier aux faiblesses de l'élève ? « Des questions se posent encore par rapport au décret inscription (le décret qui régule le choix d'école en 1^e secondaire, NDLR) dans un parcours qui se veut continu de la primaire à la 3^e secondaire », ajoute le patron du Cpeons. « C'est une question éminemment politique. Il faut s'y mettre, il nous reste à peine un an. »

Pour l'organisation de l'après tronc commun, c'est la grande inconnue. Il semblerait qu'une série d'orientations générales soit définie, dont l'organisation des dernières années du secondaire en deux filières : une filière de transition et une filière de qualification. La réforme du qualifiant entend réorganiser des options, avec des fermetures à la clé. « On ne sait toujours pas quelles filières pourront rester ouvertes », regrette Johann Dizant, directeur à l'Institut des filles de Marie à Saint-Gilles.

Reste un écueil de taille, celui des moyens. Alors que la Fédération Wallonie-Bruxelles investit une part importante de son budget dans l'éducation, alors que des centaines de millions supplémentaires ont été investis avec le Pacte, ceux-ci ne se font pas toujours sentir sur le terrain. La pénurie de profs, que personne n'arrive à objectiver sérieusement, empêche d'assurer tous les cours, notamment en langue, ainsi que le déploiement des heures d'accompagnement personnalisé pour travailler individuellement avec des élèves en difficulté ou proposer du co-enseignement. « Sur le papier tout est très joli », assure Valériane Wiot, directrice adjointe à l'Institut Saint-Boniface. « Mais le politique ne semble pas vraiment apporter de solutions pour lutter contre la pénurie. On allonge la formation initiale, de trois à quatre ans mais sans revalorisation salariale, tout ça est difficile à entendre. »

Le prochain gouvernement devra avant tout veiller à la soutenabilité des réformes sur le terrain, au risque de perdre un peu plus l'adhésion du terrain. Si tous les partis l'ont inscrit dans leur programme de campagne, il reste à passer des paroles aux actes.